

CONGRÈS FÉDÉRAL

26 ET 27 NOVEMBRE

Compte Rendu

(SUITE & FIN)

Comment insérer l'éducation physique dans l'éducation intégrale de la jeunesse

Rapport de Monseigneur Courbe

Monsieur le Président,

Messieurs,

La culture physique constitue une fin en soi. C'est chose saine et sainte que de cultiver le corps; bien plus, la morale chrétienne veut qu'il soit honoré; elle le considère comme le temple du Saint-Esprit; elle traite avec respect ses reliques; elle n'oublie pas que le Fils de Dieu lui-même a voulu s'en revêtir et par là l'élever à une transcendante dignité; elle condamne les abus, les mutilations, le suicide, sans doute elle parle aussi de le châtier, de le réduire en servitude, soucieuse qu'elle est de sauvegarder à tout prix les droits de l'âme « maîtresse du corps qu'elle anime ». Un corps sain permet à l'homme de mieux accomplir son devoir: il est indiscutable le vieil adage de Juvenal: « Mens sana in corpora sano » (âme saine dans un corps sain); n'est-ce point d'ailleurs la condition nécessaire pour fonder heureusement les foyers dont la France a besoin.

Cette culture physique pourrait à la rigueur se réaliser isolément; mais à quoi en arriveront les autodidactes privés des leçons de l'expérience et des méthodes qui les codifient: en vérité, il y a une éducation physique.

L'éducation physique, qu'on le veuille ou non, sera fonction de la philosophie de ceux qui l'entreprennent: à ne voir que les extrêmes, est-on matérialiste? ne voit-on que le corps sans relation avec l'âme? alors ce sera le « culte du corps » exclusivement. Qui ne voit les dangers possibles qui en résultent au triple point de vue, intellectuel, moral et social: déficiences dans l'ordre de l'esprit, morale oscillant entre l'esthétique et la bestialité, rapports sociaux dominés par le culte de la force tendant à la brutalité.

Est-on spiritualiste ou mieux chrétien, on s'inspirera alors de la définition de notre vieux catéchisme: « Qu'est-ce que l'homme? L'homme est un animal raisonnable composé d'une âme et d'un corps ». A chacun son dû; mais il y a plus, avec Saint-Thomas sachant que le corps et l'âme ne sont que les deux parties d'une même substance le chrétien qui fait de l'éducation physique ne pourra se départir du souci de leur harmonie; c'est là que prend sa place et sa valeur le sujet abordé ici « de la nécessité d'insérer l'éducation physique dans le cadre de l'éducation intégrale de la Jeunesse ». Dans le cadre de l'éducation intégrale: non seulement, on acceptera qu'elle y soit, on la tolérera, mais on admettra qu'elle doit y être: c'est sa place; c'est un secteur, sans doute, mais un secteur nécessaire, obligatoire. En conséquence, l'éducation physique devra être offerte à tous les sujets.

En est-il ainsi? Combien de chrétiens négligents à l'endroit de ce devoir, car c'est un

devoir. Combien d'institutions, je ne fais pas d'allusions, de collèges, surtout dans le passé, ont considéré la culture physique comme un art d'agrément. J'ai connu telle ou telle maison où il fallait payer une somme pour faire de la gymnastique: j'aurais préféré que cette somme ait été comprise dans la somme totale demandée aux parents.

Certes, dans les œuvres, dans vos œuvres, un effort splendide a été réalisé. Je ne vais pas vous raconter votre propre histoire, mais vous permettrez qu'à cette occasion je rende un hommage ému à Paul Michaux et à celui qui continue admirablement son œuvre, François Hébard. (Applaudissements.)

Nous avons donc dit que l'éducation physique a sa place dans le cadre de l'éducation intégrale; ajoutons qu'elle doit demeurer à sa place: il ne faut pas oublier en effet que si l'éducation physique est nécessaire, elle est subordonnée à l'éducation morale, sinon nous retomberions dans la thèse matérialiste dont nous avons très rapidement esquissé les lamentables conséquences pour l'individu et la patrie. Ce serait donc une erreur que de la consacrer dans nos œuvres comme l'activité unique ou principale.

Mais alors, faudra-t-il que le grand souci des dirigeants de l'œuvre soit d'ordonner cette fin en soi qu'est l'éducation physique aux fins supérieures de l'éducation intégrale.

Qu'on ne dise pas que la culture physique est pour nous un moyen, une invention des catholiques pour servir leurs œuvres, non, je l'ai dit en débutant, c'est une fin en soi; comme les sociétés neutres nous poursuivons une fin en soi: la culture physique. Mais en tant que catholiques, nous y ajoutons quelque chose, et ce que nous ajoutons, c'est l'ordonnement de cette fin aux fins supérieures d'une éducation intégrale qui assure le bien total de l'homme. C'est le même but que celui poursuivi par les autres avec quelque chose en plus. C'est l'application, dans ce domaine, d'une conception fragmentaire; l'homme, corps et âme, appelé un jour à participer à la vie divine, à la vie éternelle.

C'est ce qu'a compris votre fondateur en 1898 quand il écrivait cette phrase dont vous avez fait l'article II de vos statuts: « Développer, par l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports les forces physiques et morales de la jeunesse »; et François Hébard n'écrivait-il pas, le 21 juillet 1934: « Ce sera l'honneur de la Fédération et de son fondateur, en plaçant l'éducation physique dans le cadre de l'éducation intégrale, de ne pas s'être moins préoccupé des forces morales de la jeunesse que de ses forces physiques ». Et plus loin, il ajoutait: « Sincèrement pénétré d'esprit chrétien, la F.G.S.P.F., en effet, n'a en rien négligé ces « vertus du stade » mais

elle les a spiritualisées et son effort inlassable a été de les transposer dans la vie quotidienne ». (Applaudissements.)

Ce sont les paroles d'un éducateur et d'un éducateur chrétien. Il a vu, compris, mis en lumière l'interdépendance du naturel et du surnaturel en cette affaire. L'éducation physique développe le corps, c'est vrai, mais du même coup elle atteint l'âme qu'elle cultive et développe nécessairement: volonté, énergie, dérivatif aux passions, esprit de discipline, sens de l'action commune, tempérance, etc...

Elle forme un tremplin idéal de vertus naturelles qui nous permet un bond plus élevé et plus sûr vers le surnaturel.

Ce qui permettrait d'adopter cette formule de Marion, en la dépouillant de ce qu'elle a d'excessif: « Les humbles questions de l'éducation physique sont plus graves, au fond, que toutes les questions de programmes historiques et littéraires ». S'il est vrai qu'il y a interdépendance entre l'éducation physique et l'éducation morale, il y aura « interprofit ». L'œuvre où l'éducation physique est en honneur y gagnera en santé morale, en discipline. L'éducation physique, à son tour, insérée dans l'éducation intégrale, profitera de la formation morale donnée dans l'œuvre: ce sera l'influence des vertus surnaturelles sur les vertus naturelles sportives, d'où enrichissement pour ces dernières.

La conséquence, la leçon qui se dégage pour les Directeurs d'œuvres, pour vous MM. le Président et pour les moniteurs, c'est d'éviter les cloisons étanches entre l'éducation physique et l'éducation morale: Messieurs, faisons notre examen de conscience.

Le nœud de la question, la solution du problème, quand on veut arriver à l'application locale, adaptée, de ces principes, nous les trouverons dans la formation des moniteurs. Ce n'est pas le tout que M. Hébard, dans son bureau, MM. les Directeurs et Présidents diocésains, MM. les directeurs d'œuvres et les présidents de sociétés se soient mis d'accord sur les principes que nous venons d'étudier ensemble et d'applaudir, si le moniteur, l'officier qui est en contact immédiat avec chaque homme, ne communique pas lui aussi au même idéal. (Applaudissements.)

Ce n'est pas un reproche, Monsieur les Moniteurs, c'est au contraire une réflexion dont j'entends qu'elle souligne, de la meilleure manière, ce que vous faites et les résultats que vous obtenez. (Applaudissements). Mais il y a une responsabilité qui engage les présidents et les directeurs d'œuvres; si rien de tout cela n'a été dit au moniteur en lui confiant les jeunes gens, si rien ne lui a été dit, nous risquons de glisser vers la conception matérialiste avec toutes ses conséquences pour l'âme

des jeunes gens, et cela en plein dans nos œuvres : ce serait une sorte de sacrilège.

Dans l'hypothèse contraire : on a lié amitié avec le moniteur; on a parlé avec lui de ces choses : l'âme du Directeur et du moniteur se sont rejointes comme les deux vases communicants dont nous parlait tout à l'heure M. Thibaudeau, pour ne faire plus qu'un seul courant : alors nous allons nous orienter, de plus en plus, vers la conception idéale et chrétienne, la vraie, celle de l'éducation physique s'insérant dans le cadre de l'éducation intégrale de la jeunesse.

Là encore, la Fédération a vu clair. Elle a créé précisément des cours de Moniteurs : cours régionaux, notamment à Paris, cours nationaux, à Strasbourg pour les gymnastes, à Joinville pour les sportifs. Pourquoi?

La réponse, nous l'avons donnée par tout ce qui précède. C'est bien en effet le désir de donner aux directeurs d'œuvres des moniteurs sortis de chez nous, ayant notre esprit : ou ayant notre esprit aussi, même s'ils ne sont pas sortis de chez nous; au surplus, parfaitement formés sur le plan technique. Il s'agit d'en tirer le maximum de rendement.

En présence de cette attitude de l'état-major, quelle doit être celles des directeurs? D'abord s'occuper parallèlement de la formation morale de ces moniteurs. La Fédération assure une formation technique; elle est dans son rôle; elle le fait avec les préoccupations que nous avons dites. Cette formation ne peut se réaliser qu'autant qu'il y a collaboration avec l'élément spirituel des œuvres : les directeurs. Alors, il y a peut-être un examen de conscience à faire. Dans quelle mesure avons-nous donné aux moniteurs une formation morale? Avons-nous réalisé et fait comprendre aux moniteurs la beauté de leur mission, car, en somme, c'est une magnifique mission.

Sans doute, à l'instar de ses collègues des autres sociétés qui ne partagent pas notre idéal spirituel, notre moniteur fait travailler les corps; étant donné ce qu'il y a de saint dans cette mission, il fait là une œuvre utile et réalise une fin en soi, comme les autres. C'est déjà très beau, mais il est appelé en outre d'une certaine manière à travailler l'âme, qu'il développe, fortifie, exhausse; n'est-ce pas là une mission qui peut satisfaire aux aspirations profondes d'idéal que portent en eux nos moniteurs. C'est comme l'exercice d'une vocation. Mais, il faut le leur dire, le leur expliquer, les aider, en sorte que d'eux-mêmes, davantage, ils entensifient leur vie spirituelle, et par là leur rayonnement spirituel.

Ah! MM. les Moniteurs, vous devez sentir votre responsabilité : elle est grande. Je parlais tout à l'heure de l'amitié qui peut, qui doit se nouer entre les directeurs d'œuvres, les présidents et les moniteurs, ne pourrions-nous pas concevoir à un autre étage l'amitié entre le moniteur et ceux dont il s'occupe; amitié qui susciterait et permettrait cette communion d'âme à laquelle nous faisons allusion à l'instant. Le devoir des directeurs d'œuvres est donc de s'occuper de la formation morale des moniteurs parallèlement à l'effort technique de la Fédération.

D'autre part, dans le choix qu'ils font de certains sujets pour les envoyer dans les cours de formation de moniteurs institués par la Fédération, qu'ils songent aux aptitudes techniques des sujets en question, cela est normal, mais qu'ils se préoccupent aussi des aptitudes morales, des ressources, des possibilités d'éducateurs qui sommeillent dans l'âme de tel jeune homme; qu'ils fassent d'un feu qui couvait sous la cendre la belle flamme que nous souhaitons voir s'allumer dans le cœur de nos moniteurs.

On pourrait ajouter, suivant la belle formule que j'ai encore trouvée sous la plume de François Hébrard, et cela n'étonne personne : « Veiller à assurer l'équipement moral du groupe sportif » : elle est belle et féconde cette consigne du chef. Je n'y insiste pas.

J'ai fini, Messieurs. On pourrait se demander pourquoi c'est le Secrétaire de l'Action Catholique qui a dit ces choses : je m'en explique : d'abord le profond attachement que je ressens pour la personne de votre cher Président (Applaudissements) m'empêche de lui refuser quoi que ce soit. L'attachement que je voue à votre Fédération, à vous-mêmes, Messieurs, m'obligeait de parler alors qu'il s'agissait d'un problème des plus importants; si important à la vérité qu'il constitue, on doit le dire, toute la raison d'être de la F.G.S.P.F., outre

qu'il suppose et exige une collaboration intime avec MM. les Directeurs diocésains auxquels tant de liens m'unissent.

Je pourrais ajouter que si l'Action Catholique se définit « la participation des laïques à l'apostolat de la hiérarchie », j'imagine que tout de même c'est une magnifique participation que vous offrez à notre apostolat, quand dans nos œuvres vous attirez ou retenez les jeunes gens, ou quand vous les formez. Et puis le sport ne pénètre-t-il pas partout; le sport ne permet-il pas des compensations entre gens différents d'idées, de milieu, d'éducation, de sentiments? Or la Fédération situe, en plein milieu de vie sportive, des gens de chez elle, aussi techniciens que les autres, très sympathiques et rayonnants, la vie chrétienne ne réalise-t-elle pas du même coup une sorte d'apostolat spécialisé, du milieu par le milieu si cher à l'Action Catholique.

Tout à tour, Directeurs Diocésains d'Œuvres, Directeurs de Patronages, dirigeants d'Unions Régionales, interviennent dans la discussion qui suit ce rapport.

Mgr Courbe, répond à plusieurs questions, précise quelques points, promet son intervention dans certaines situations.

On sent, chez tous, le désir d'insérer l'Education Physique, dans l'Education Intégrale des membres de nos Patronages.

Moyens proposés nombreux, mais pas toujours réalisables.

« Sous des formes différentes, dit Mgr Courbe, qui peuvent s'accroître dans un sens ou dans l'autre, nous recueillons l'expression d'un même vœu.

« Nous trouvons dans ces vœux, des éléments que la Fédération entend examiner; si elle se voit obligée d'en écarter une partie en vérité, je sens bien que nous communions tous au même sentiment.

« En fait, nous nous trouvons devant une jeunesse qui, avec cette spontanéité et cet exclusivisme, qui caractérisent les âmes de Jeunes, se donne toute entière aux idéaux qu'elle a entrevus.

Plusieurs congressistes demandent à la F.G.S.P.F. de former moralement et physiquement les Jeunes Gens de nos patronages.

« Je relève, dit M. Hébrard, le mot final, ou presque final du rapport de Mgr Courbe; « c'est toute votre raison d'être ».

« S'il ne s'était agi seulement que de faire de l'Education Physique, la Fédération aurait pu ne pas exister et demander à d'autres organismes, de le faire. Mais, ce que nous avons voulu, c'est que nos Jeunes Gens n'aient pas besoin de sortir de nos Œuvres, pour avoir cette Education Physique et pour l'avoir à sa place, avec mesure et à l'échelle déterminée, de cet ensemble qu'est l'Education intégrale.

« Le but primordial de la Fédération est donc l'Education Physique, et son but secondaire : aider par l'Education Physique, l'Education morale, que donnent les Patronages qui nous sont affiliés.

« Mais la F.G.S.P.F. n'est pas équipée pour la formation morale et sociale. Nous nous en reportons, pour cette éducation aux Directeurs.

« Nous autres, très modestement, nous apportons à cette maison d'éducation intégrale, qu'est le groupe de jeunesse, un de ces éléments : l'éducation physique.

« Dans ce Congrès, nous avons voulu vous demander de réfléchir d'une façon profonde et sérieuse à cette interdépendance, à cet inter-profit, de l'Édu-

cation Physique, et de l'Education Morale.

Tout de même, on demande davantage actuellement à la F.G.S.P.F. et ce désir est unanime.

Le Directeur de Patronage, certes, a la responsabilité de l'éducation morale et c'est à lui à la donner. Nous sortirions de notre rôle, en essayant d'apporter une doctrine.

Mais, la F.G.S.P.F. a des cadres : Moniteurs, Capitaines d'Équipes, Managers, gravitant autour du directeur, qui peuvent l'aider puissamment dans son rôle d'Éducateur moral.

S'il y a, en effet, dans les Patronages, quelques vieux Directeurs qui connaissent parfaitement les jeunes gens, et gardent sur eux une grande influence, la plupart des directeurs passent dans l'Œuvre : Un, deux, ou trois ans. Les Moniteurs, au contraire, y restent : 10, 15, 20 ans. Ils ont un rôle à jouer, et très souvent, pour des questions délicates, les jeunes gens s'adressent à eux; d'où l'importance de les former pour cette tâche.

Et, du rapport de Mgr Courbe, de la discussion qui en a jailli, il résulte :

1° L'éducation physique est une fin en soi, mais à sa place dans l'éducation intégrale.

C'est donc ainsi mettre fin à une erreur, trop souvent répétée, que le sport est un moyen; d'où réputation faite à tort à nos Patronages de ne pas développer suffisamment la notion d'éducation physique et de ne pas pousser la culture physique au degré qu'elle devrait atteindre.

En entrant dans la FEDERATION, on s'engage à faire de l'éducation physique et on doit savoir que le sport n'est pas seulement une pêche à la ligne, pour atteindre les jeunes gens.

2° La F.G.S.P.F. doit donner un cadre de vie morale aux sports. Il y a donc lieu de :

Former, d'une façon intégrale, ceux qui à côté du Directeur, occupent une place de Chef.

Développer les cours de Moniteurs, en créer dans la plupart des Unions Régionales, pour les Moniteurs de Gymnastique, d'Education Physique et de Sport.

Envoyer à ces cours des Gymnastes et des Athlètes aptes à recevoir l'enseignement technique, mais déjà formés moralement et capables de comprendre et de réaliser le rôle d'Éducateurs qui leur sera dévolu.

Prévoir dans ces cours, à côté de l'enseignement technique, des séances de formation morale.

La Fédération, vient d'éditer le Manuel technique du cours de Moniteur Fédéral. Elle va se préoccuper d'un Manuel pour la formation morale de ses Chefs, Manuel qui pourra aider beaucoup les organisateurs des cours de Moniteurs.

3° La grande idée du Docteur Michaux, en fondant sa Fédé, était de maintenir le sentiment patriotique. Cette idée reste toujours la préoccupation de ses successeurs.

4° Les relations de la F.G.S.P.F. avec les mouvements spécialisés, ont été également abordées.

Il ressort que, dans la plupart des régions, les relations sont excellentes et les membres de ces mouvements pratiquent l'Education Physique, les sports, la Gymnastique, dans les sections de la Fédération.

Dans quelques villes, la coordination n'est pas parfaite et Monseigneur Courbe, promet d'intervenir avec l'espoir de voir disparaître les quelques difficultés existantes.